

Processus de Turin 2018-2020

Atelier de suivi

*Hôtel 'La Tour Hassan Palace'
Rabat, 9 décembre 2019*

RESUME

Le processus de Turin est une analyse factuelle des problèmes de développement du capital humain et des réponses des politiques de la formation professionnelle dans les pays partenaires de l'ETF. Le processus, lancé par l'ETF pour la première fois en 2010, entre dans sa cinquième phase de mise en œuvre pour la période 2018-2020. Le Maroc participe activement au processus de Turin depuis son démarrage et vous êtes invités à contribuer à la nouvelle édition.

Les objectifs de cet atelier sont les suivants:

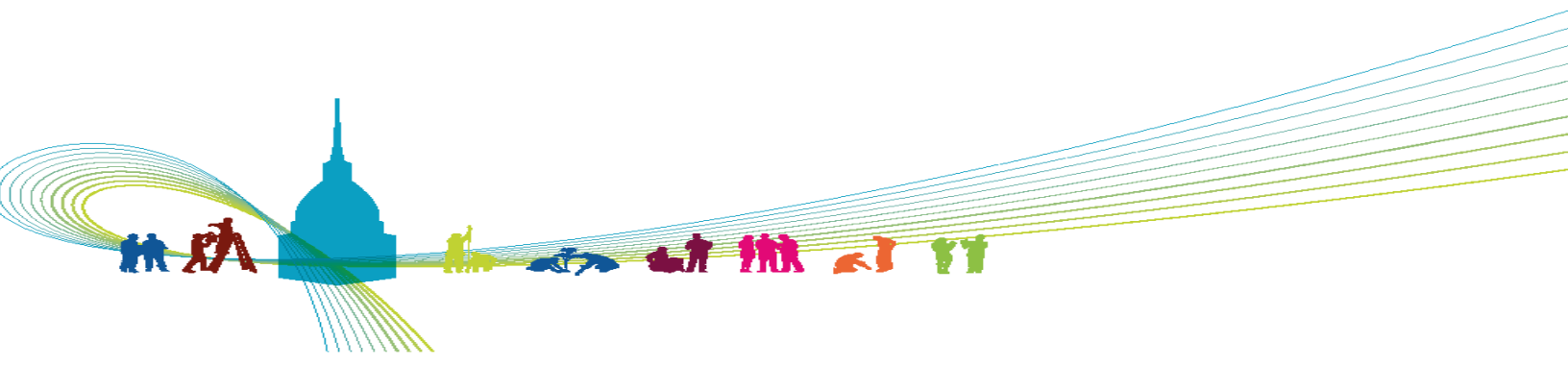
- Discuter et convenir de la valeur stratégique du processus pour le Maroc et l'utilisation de ses résultats ;
- Partager et discuter avec les participants les résultats de la version préliminaire du rapport et les défis rencontrés dans la collecte des données ;
- Confirmer les principales parties prenantes à impliquer dans la préparation et les consultations sur le rapport ;
- Discuter et convenir des étapes suivantes (qui fait quoi), et du calendrier de mise en œuvre.

La langue de travail de l'événement sera le français

PARTICIPANTS

Pour cet atelier national, en plus du groupe de travail du Processus de Turin qui réunit les principaux acteurs du dispositif national de formation professionnelle, d'autres acteurs sont conviés pour permettre de faire le lien :

- Entre la transition vers le monde du travail et la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- Entre les partenaires techniques et financiers actifs qui viennent en appui au dispositif de la formation professionnelle ;
- Entre les acteurs étatiques et la société civile.





Rabat, le 9 décembre 2019

08:30 - 09:00	Enregistrement des participants et café de bienvenue
	Session 1: Allocution de bienvenue et introduction <i>Animateur : Abdelaziz Jaouani, coordinateur, Processus de Turin (TRP), ETF</i>
	Ouverture <i>Arafat Atmoun, Secrétaire Général de la Formation Professionnelle Représentant de la Délégation de l'Union Européenne (à confirmer)</i>
	Introduction du processus de Turin 2018-2020 – aspects clés et modalités de mise en œuvre <i>Abdelaziz Jaouani, coordinateur TRP, ETF</i>
09:00 - 11:00	Présentation des résultats préliminaires de la première version <i>Aomar Ibourk, expert national, ETF</i>
	Questions & Réponses sur la 5eme édition <i>Animateur, Abdelaziz Jaouani, coordinateur TRP, ETF</i>
	Discussion avec les participants basée sur les bonnes pratiques et les contraintes des éditions précédentes ainsi que s'assurer que la terminologie et la mise en œuvre du processus est claire pour tous les participants. Ce sera également l'occasion d'aborder la relevance du processus dans le contexte des réformes actuelles.
11:00 - 11:30	Pause café
	Session 2: Travaux par groupe thématiques
11:30 - 13:00	<i>L'objectif de cette session est de discuter des résultats préliminaires de la première version du rapport national, valider et/ou rectifier les informations disponibles et décider des options pour compléter. Pour se faire, 4 groupes de travail seront créés correspondant aux modules du processus de Turin. Voir l'annexe pour plus de détails sur cette session.</i>
13:00 - 14:00	Déjeuner
14:00 - 14:45	Session 3: Restitution et discussion par groupe de travail et enrichissement du guide
	Restitution des travaux des groupes <i>Animateur, Abdelaziz Jaouani, coordinateur TRP, ETF</i>
14 :45 - 15:00	Calendrier des prochaines étapes, conclusions et fin
	<i>Romain Boitard (responsable pays, ETF) et Rkia El Mahmoudi (Chef de la Division de l'Evaluation et de la Communication au Secrétariat d'Etat Chargé de la Formation Professionnelle)</i>





Annexe : travail en groupe

Les participants seront divisés en groupe correspondant aux modules du processus de Turin :

l'environnement économique et le marché du travail, l'environnement social et demande pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle (EFP), l'efficacité interne et fonctionnement de l'EFP, ainsi que la gouvernance et le financement de l'EFP.

L'objectif sera de commenter de manière constructive le niveau d'avancement du rapport en ce qui concerne les réponses qu'il apporte aux questions suivantes ainsi que de guider le processus de finalisation :

Modules	Questions liées au module
<p>B</p> <p>Efficacité et efficacité de la réponse à la demande économique et du marché du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire le marché du travail au regard de ses caractéristiques et des défis actuels. • Indiquer les catégories particulièrement touchées par les défis que vous décrivez. • Veuillez indiquer si l'EFP et l'éducation en général contribuent à cette situation, et si oui, comment? • L'éducation et la formation dotent-elles les demandeurs d'emploi des compétences recherchées sur le marché du travail? Dans la négative, veuillez en décrire les raisons possibles. • Veuillez décrire l'impact de la migration et des flux d'émigration et d'immigration sur le marché du travail (exemple la fuite des cerveaux l'éviction des travailleurs locaux de certains secteurs, etc.) • L'un ou l'autre de ces impacts présente-t-il un défi qui exige une réponse politique? • Si, dans le module A, vous avez écrit la transformation numérique comme une évolution ayant un impact sur l'économie et le marché du travail veuillez indiquer si une partie de cet impact concerne l'EFP et l'éducation en général. • D'écrire les réponses politiques stratégiques qui ont été mises en place pour aborder les problèmes que vous avez écrits dans les questions précédentes de ce module. • Ces réponses impliquent-elles le secteur de l'éducation et/ou de l'EFP et dépendent-elles de celui-ci pour leur mise en œuvre? Dans l'affirmative veuillez préciser. • Les PAMT sont-ils mis en œuvre? Quel est le taux de couverture? • Les PAMT font-elles appel à l'éducation et/ou à l'EFP d'une quelconque manière et, si oui, comment? • Veuillez décrire comment les autorités compétentes du pays identifient et anticipent la demande de compétences sur le marché du travail et évaluent ou rectifient l'équilibre entre l'offre et la demande de compétences. • Veuillez également indiquer si toutes les compétences sont prises en compte. Existe-t-il une validation de l'apprentissage non formel et informel et/ou de la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger y compris celles des migrants et des réfugiés? • Veuillez fournir des informations sur les acteurs clés formellement impliqués dans ces processus et indiquer quel est leur rôle. • Des programmes d'EFP et des services de reconnaissance des compétences sont-ils proposés aux migrants et aux réfugiés afin qu'ils puissent s'intégrer sur le marché du travail? Dans l'affirmative veuillez préciser. • L'EFP contribue-t-il, d'une manière ou d'une autre, à la création d'emplois? Dans l'affirmative veuillez préciser et indiquer dans quelle mesure c'est le cas. • Les autorités compétentes du pays suivent-elles le travail indépendant et la création d'entreprises de ceux qui ont suivi des cours d'EFP? Comment ces informations sont-elles utilisées? • Veuillez d'écrire les politiques et les mesures de promotion et de développement de l'entrepreneuriat?
<p>C</p> <p>Efficacité et efficacité de la réponse à la demande démographique, sociale et de l'inclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veuillez d'écrire et évaluer les éléments du système d' EFP qui permettent une mise en œuvre souple des programmes et un accès plus facile des apprenants aux formations et certifications. • Les certifications sont-elles structurées en unités de résultats d'apprentissage? • Est-il possible d'obtenir des certifications partielles (ou des unités de certifications)? • Des efforts sont-ils mis en œuvre pour organiser l'EFP de façon à ce qu'il réponde à un plus large éventail de besoins? • La validation influence-t-elle la participation à l'EFP? • Veuillez d'écrire globalement les politiques et les mécanismes de validation mis en place. • Les processus de validation sont-ils fiables, valides et acceptés par les parties prenantes? • Veuillez fournir des informations sur le succès des apprenants dans l'EFP comme le taux d'obtention du diplôme par type d'EFP et par programme, les taux de redoublement et d'abandon etc. Existe-t-il des défis à cet égard par rapport aux années précédentes, aux références internationales et/ou aux performances d'autres segments éducatifs qui s'adressent au même groupe d'âge d'apprenants? • Quelle est la proportion d'apprenants dans l'EFP qui ont besoin d' un soutien supplémentaire (financier, pédagogique ou autre) en raison d' un handicap ou d' un autre désavantage face aux opportunités? • Les prestataires d'EFP éprouvent-ils des difficultés à fournir un tel soutien et, si oui, pourquoi? • D'autres segments de l'enseignement connaissent-ils ces difficultés ou les problèmes rencontrés se limitent-ils à l'EFP • D'écrire les politiques et les pratiques qui visent à préserver l'équité dans l'EFP afin que tous les étudiants inscrits. • Ces politiques et pratiques sont-elles spécifiques à l'EFP ou s'inscrivent-elles dans le cadre d'une approche plus large de





votre système éducatif?

- Selon vous, ces politiques et pratiques fonctionnent-elles? Veuillez expliquer votre réponse.
- Le pays s'est-il engagé à faire de l'éducation inclusive une priorité de la réforme? si oui, cet engagement inclut-il l'EFPI Si oui, comment?
- Veuillez discuter de l'employabilité des diplômés de l'EFPI.
- Comment les diplômés de l'EFPI s'en sortent-ils en termes d'employabilité par rapport aux diplômés d'autres segments éducatifs?
- Les diplômés de certains niveaux et programmes d'EFPI sont-ils d'avantage touchés que les autres diplômés de l'EFPI par les problèmes que vous avez énumérés ci-dessus?
- Existe-t-il des facteurs économiques susceptibles d'entraver l'entrée des diplômés de l'EFPI sur le marché du travail?
- Veuillez d'écrire les politiques mises en place pour traiter les problèmes que vous avez d'écrits en réponse aux questions précédentes dans le domaine thématique C.3.
- Quel est le rôle de l'orientation professionnelle dans l'ensemble des mesures que vous avez d'écrites en réponse à la question précédente.
- L'orientation professionnelle est-elle proposée aux étudiants et diplômés de l'EFPI aux travailleurs et aux chômeurs qui, pour une raison ou une autre, souhaitent se recycler à l'aide de l'EFPI. Quel est le taux de couverture? Y-a-t-il des difficultés spécifiques et des possibilités d'amélioration

D

Efficience interne du système d'EFPI

- Veuillez d'écrire les méthodes d'enseignement et de formation utilisées dans le cadre de l'EFPI et de la FPC et évaluer leur qualité et leur pertinence.
- Veuillez fournir une brève description des conditions d'enseignement et de formation, en indiquant les facteurs qui ont un impact positif ou négatif sur celles-ci.
- Existe-t-il des problèmes à cet égard, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, le climat de la salle de classe, le matériel pédagogique manquant ou obsolète, etc.?
- Quelles mesures les prestataires, les autorités et les bailleurs prennent-ils pour améliorer les méthodes d'apprentissage et de formation des apprenants de l'EFPI
- Certaines de ces politiques visent-elles à mettre en place et/ou à améliorer l'offre d'apprentissage en situation de travail dans l'EFPI
- Des mesures sont-elles été mises en place pour combler les lacunes que vous avez identifiées en réponse à la question sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage
- Quelle est la composition du personnel enseignant dans l'EFPI par âge, sexe, titularisation et certifications académiques?
- Existe-t-il des problèmes liés à un aspect quelconque de cette composition, comme le vieillissement de l'effectif le déséquilibre entre les sexes, une forte proportion d'enseignants peu qualifiés, un taux de déroulement élevé, etc.? Dans l'affirmative veuillez préciser.
- Les exigences et/ou procédures pour devenir enseignant ou formateur sont-elles suffisantes et produisent-elles les résultats escomptés?
- Existe-t-il des problèmes liés au statut professionnel ou au revenu des enseignants? Veuillez décrire et expliquer leur pertinence
- Quelle est la qualité perçue des enseignants et des formateurs d'EFPI
- S'il existe des lacunes dans ce domaine, veuillez les décrire.
- Dans le même ordre d'idée les enseignants et les formateurs d'EFPI participent-ils régulièrement à des formations de perfectionnement professionnel?
- La qualité de ce perfectionnement professionnel est-elle satisfaisante, et tous les enseignants et formateurs peuvent-ils y assister, ou est-elle au contraire insuffisante?
- Veuillez indiquer si des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes que vous avez identifiés dans les questions précédentes concernant la composition du personnel enseignant dans l'EFPI leur recrutement et leurs conditions d'emploi.
- Qu'est-ce qui est fait pour améliorer la disponibilité d'enseignants qualifiés dans l'EFPI?
- Veuillez également expliquer quelles sont les possibilités de perfectionnement professionnel offertes aux enseignants et qui les paye.
- Existe-t-il des incitations au perfectionnement professionnel, comme l'avancement à l'échelon supérieur, l'octroi d'incitations financiers ou autres?
- Quelles politiques et mesures d'assurance qualité ont été mises en place poursuivre et évaluer l'efficacité des enseignants et pour remédier à l'inefficacité
- Ces politiques et mesures fonctionnent-elles et produisent-elles les résultats attendus? Veuillez préciser et expliquer.
- Le contenu de l'apprentissage et de la formation dans l'EFPI est-il considéré comme pertinent et de bonne qualité?
- Dans quelle mesure l'EFPI répond-il aux demandes du marché du travail, aux attentes des apprenants de l'EFPI aux exigences des autorités de l'EFPI etc.?
- Si les attentes ne sont pas satisfaites, quels sont les programmes et les types de prestataires les plus affectés, et comment le sont-ils?
- Les problèmes sont-ils spécifiques à l'EFPI ou concernent-ils également d'autres segments de l'éducation dans votre pays?





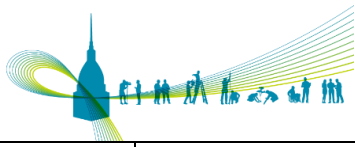
- Existe-t-il une définition formelle et commune de la qualité de l'EFP?
- Veuillez préciser dans quelle mesure et en quoi la notion de «qualité» diffère entre l'EFPI et la FPC.
- Comment sont fixées les normes d'assurance qualité et quel est le cadre de référence (législation, réglementation, plans stratégiques détaillant les mesures/mécanismes spécifiques)?
- Existe-t-il des problèmes dans le secteur que vous avez écrit en réponse à cette question?
- L'assurance qualité de l'EFP fonctionne-t-elle au niveau du système, du prestataire ou des deux? Qui est responsable de quoi?
- Exposer le processus d'assurance qualité lié aux certifications.
- Évaluer le fonctionnement de ces dispositifs et pratiques. S'il existe des problèmes et des points faibles, veuillez les décrire.
- Qui est chargé de mettre en œuvre les changements et de proposer de nouveaux programmes d'EFP et qui participe aux consultations et à la recherche de consensus?
- Comment ces mécanismes tiennent-ils compte de l'évolution du marché du travail et de la demande de compétences?
- Quelles procédures ont été mises en place ou sont prévues pour aligner les programmes d'EFP sur cette demande?
- Quelles sont les actions politiques actuelles visant à moderniser le contenu de l'EFP?
- Les certifications fondées sur les résultats d'apprentissage sont-elles prises en compte dans la Conception et l'exécution des programmes?
- Quels sont les défis (s'il y a lieu) que pose le passage à un contenu fondé sur les résultats d'apprentissage
- Certaines des «compétences clés de l'UE ou des compétences comparables sont-elles prises en compte dans les programmes d'EFP Veuillez préciser.
- Des mesures sont-elles été mises en place pour remédier aux lacunes que vous avez indiquées en réponse aux questions précédentes sur la qualité des résultats d'apprentissage et l'assurance qualité?
- Qui surveille et évalue ces mesures, qui formule des suggestions d'amélioration dans ce domaine, et comment? Veuillez préciser

E

Gouvernance et pratiques politiques dans le système d'EFP

- Comment évaluez-vous l'efficacité des dispositifs institutionnels et de gouvernance de la FP ?
- Veuillez expliquer votre avis, et en particulier les considérations/critères sur lesquels vous vous fondez.
- Qui est responsable devant qui, et de quoi? Qui est responsable de la mise en œuvre des nouvelles politiques?
- La responsabilité et le leadership sont-ils partagés ou centralisés?
- Existe-t-il des problèmes liés aux mécanismes de reddition de comptes, de leadership et de Contrôle que vous venez de décrire? Dans l'affirmative veuillez préciser.
- Existe-t-il des politiques visant à améliorer les dispositifs institutionnels et de gouvernance de l'EFP. D'écrire leur mise en œuvre et expliquer leurs objectifs.
- Existe-t-il un partenariat social que ce soit formel ou informel?
- Comment évaluez-vous la répartition des fonctions et responsabilités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de l'EFP entre acteurs étatiques et non étatiques?
- Est-elle appropriée, transparente et claire pour toutes les parties impliquées, sans aucun chevauchement ni lacune sur le plan des responsabilités?
- Les lignes de supervision et de responsabilité sont-elles clairement tracées, de sorte que les différentes parties prenantes savent ce qui est attendu d'elles Veuillez justifier vos affirmations.
- Quelles politiques ont été mises en place, le cas échéant, pour mobiliser la participation des acteurs non étatiques?
- Existe-t-il des incitations, financières ou autres, à la participation d'acteurs non étatiques?
- Des cadres institutionnels sont-ils été mis en place?
- La promotion des partenariats public-privé est-elle une priorité politique et comment est-elle mise en œuvre
- Décrire comment sont estimées les dépenses prévues pour la mise en œuvre du développement des stratégies/plans d'action de développement des ressources humaines.
- Décrire brièvement les principales étapes du processus de formation, d'exécution et de suivi en cours d'année et de correction du budget annuel de l'EFP.
- Existe-t-il des lacunes dans les processus que vous avez décrits? Dans l'affirmative veuillez préciser.
- Quelles politiques ont été mises en place, le cas échéant, pour améliorer les processus de planification des dépenses et d'établissement et d'exécution du budget que vous avez écrits dans la réponse précédente ? Veuillez préciser.
- Donner un bref aperçu des sources de financement de l'EFP et indiquer la part quelles
- représentent dans le budget de l'EFP au niveau national et/ou régional.
- Quels sont les mécanismes de mobilisation des financements privés?
- Veuillez indiquer s'il existe des problèmes dans les domaines que vous avez décrits en réponse à cette question.
- Existe-t-il des politiques et des mesures visant à influencer la combinaison actuelle de sources de financement de l'EFP ou en déléguant la charge du financement aux budgets locaux, etc.? Si oui, veuillez préciser.
- Décrire comment les ressources d'EFP sont généralement réparties entre les différents types de prestataires d'EFP les types de dépenses, ainsi que les mécanismes d'allocation des ressources.
- Existe-t-il des problèmes liés à l'allocation des ressources?





-
- Existe-t-il des pénuries de financement pour certains types de dépenses, de prestataires et/ou de régions? Si oui, pourquoi?
 - Existe-t-il des politiques visant à améliorer l'équité de l'allocation des ressources financières et à garantir que les allocations sont suffisantes pour répondre aux besoins financiers du système d'EFPP ?
-

